



HAL
open science

Licence professionnelle E- business dans les PME

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle E- business dans les PME. 2015, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02038877

HAL Id: hceres-02038877

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038877>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle E-business dans les PME

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences économiques - Gestion

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *E-Business dans les PME* a été créée en 2000 en formation initiale et ouverte en 2001 en apprentissage. Portée par le département « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA) de l'institut universitaire de technologie (IUT) A de l'Université Claude Bernard Lyon 1 avec le soutien fort des milieux professionnels, elle a pour objectif de former des profils polyvalents, dotés de compétences tant dans le domaine technique/informatique que dans celui du management de projets, pour accompagner des petites et moyennes entreprises (PME), voire des très petites entreprises (TPE), dans le développement, la diffusion et l'intégration de projets e-business.

Ouverte à des profils diversifiés (diplômes universitaires de technologie, DUT ou brevets de technicien supérieur, BTS en informatique, gestion ou commerce, et de 2^{ème} année de licence (L2) *Economie - Gestion*), elle intègre en fait essentiellement des candidats issus de BTS commerciaux ou de DUT *Gestion*, avec une faible part de profils techniques/informatiques ou de L2.

Le cursus de formation, composé de 450 heures en présentiel, de 150 heures de projet tuteuré et de 34 à 39 semaines en entreprise, se déroule presque exclusivement en alternance sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, avec un effectif qui progresse régulièrement mais qui reste inférieur à 20.

Avis du comité d'experts

La formation est, dans sa structure comme dans ses contenus, en parfaite adéquation avec l'objectif de former des collaborateurs opérationnels ayant la double compétence « management de projet » et « technique » : après une unité d'enseignement 1 (UE1) centrée sur le fonctionnement d'une entreprise et notamment l'impact des nouvelles technologies sur son organisation et son environnement, l'UE2 « Management de projet » permet de développer la 1^{ère} compétence visée, et est complétée par le projet tuteuré (UE5) qui repose sur le développement d'un site web. Les UE3 (« E-business ») et UE4 (« Les solutions technologiques ») ainsi que l'alternance en entreprise (UE6) permettent quant à elles de former à la seconde compétence visée.

La LP s'inscrit parfaitement dans les orientations stratégiques de l'IUT qui a fait de la professionnalisation via l'alternance un axe majeur de son développement. La concurrence avec d'autres diplômes similaires sur le bassin de Lyon est limitée, sauf peut-être avec la LP *Concepteur et gestionnaire de sites internet* (METINET) du département « Informatique » pour le public cible Bac+2 *Informatique* - ce qui pourrait expliquer le faible pourcentage de ce profil au sein de la LP- et la LP *Marketing digital* dispensée à Lyon 3 depuis 2009, mais qui semble avoir adopté une orientation différente de spécialiste webmarketing. En revanche, aucune information n'est fournie concernant le positionnement de cette LP avec les axes de recherche du laboratoire de rattachement. Enfin, la LP E-business est bien intégrée dans son environnement socio-économique local, et a tissé de solides partenariats avec des entreprises ou des organismes professionnels (confédération générale des petites et moyennes entreprises - CGPME, chambre de commerce et d'industrie - CCI, centre des jeunes dirigeants - CJD, espace numérique entreprises...), ainsi qu'en attestent les nombreux courriers de soutien et les témoignages joints en annexe au dossier.

L'équipe pédagogique étant majoritairement dominée par les professionnels qui assurent 60 % des enseignements (67 % avec les professeurs associés - PAST), et notamment les enseignements techniques et cœur de métier. Les enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs sont limités, réduits à 24 %. Si les apports très concrets des professionnels garantissent l'adéquation des cours aux réalités des entreprises, cet avantage ne doit pas occulter les difficultés de maîtrise des processus pédagogiques que pose une équipe en majorité extérieure, ainsi que le soulignent d'ailleurs les évaluations des étudiants (par exemple le manque de pédagogie pour certains intervenants, ou une cohérence non maîtrisée du système de contrôle continu laissé à l'appréciation d'enseignants dont ce n'est pas le métier). Le pilotage de la formation s'exerce à l'occasion d'une réunion pédagogique en cours d'année, du comité de pilotage de Formasup qui se réunit deux fois par an, du conseil de perfectionnement tous les deux ans, et du jury final.

Les effectifs ont progressé régulièrement, passant de 12 étudiants en 2009 à 18 en 2013. L'attractivité de la LP auprès des candidats (de 45 à 60 candidats, avec un taux d'inscription moyen des admis de 56 %) et son ouverture à d'autres modalités que l'alternance (notamment formation professionnelle continue ou validation des acquis de l'expérience - VAE) devraient être développées pour répondre quantitativement aux besoins économiques invoqués. Des efforts de communication ont été menés mais doivent encore être renforcés, en améliorant en outre le contenu de l'information diffusée (50 % des 16 étudiants interrogés entre juin et septembre 2013 estiment ne pas avoir été suffisamment informés sur les objectifs et le contenu de la formation...).

Le taux de réussite est stable et excellent (100 %).

Les insertions professionnelles sont satisfaisantes sur les trois dernières promotions, tant en termes de délai (immédiate ou de moins de six mois), de taux (+ de 80 %), que de qualité (secteurs et fonctions dans la cible, avec cependant des salaires proches du SMIC), mais ces résultats sont à relativiser compte tenu des taux assez faibles de réponse aux enquêtes (59 % sur les promotions sorties 2011 à 2013). Avec la même réserve, le taux de poursuite d'études est très raisonnable (de l'ordre de 11 %) au regard de l'objectif d'insertion professionnelle immédiate des LP.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Hormis les interventions d'enseignement de quatre enseignants-chercheurs dans la LP, la place de la recherche est limitée. Il n'est nullement fait mention des synergies possibles entre le positionnement de la LP (<i>i.e</i> e-business) et d'éventuels axes de recherche développés par le laboratoire de recherche de rattachement.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est importante et les démarches en ce sens sont à saluer : partenariats durables noués avec des entreprises et réseaux professionnels, session de techniques de recherche d'emploi, coaching recrutement pour s'entraîner aux entretiens, participation aux « mercredis de l'emploi », présentation des métiers du web, participation des professionnels aux instances de pilotage et aux enseignements...
Place des projets et stages	La place des projets et de l'apprentissage est importante : une UE est dédiée au projet tuteuré permettant aux étudiants, par groupe de trois ou quatre, de développer un vrai site web. Par ailleurs, la formation est proposée en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, sur un rythme d'une semaine de cours et d'une semaine en entreprise, permettant ainsi à l'étudiant de développer ses connaissances à l'IUT et ses compétences en entreprise.
Place de l'international	La place de l'international est quasi-inexistante, hormis les 28 heures d'anglais proposées dans la formation.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait uniquement sur dossier et entretien avec un jury de deux personnes qui peut être purement interne ou intégrer un professionnel. On note l'absence de diversité réelle des recrutements (DUT ou BTS à dominante tertiaire).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Cette LP a su à la fois offrir aux étudiants l'accès à des outils web, indispensables à leur montée en compétence (serveur LAMP Linux Apache MySQL Php, Mercurial à titre d'exemples) tout en se tournant vers un enseignement qui donnera une place croissante au numérique par le développement du e-learning. Concernant les modalités d'enseignement, il y a alternance de manière classique entre les cours magistraux et les travaux dirigés.
Evaluation des étudiants	Le nombre et les modalités des évaluations en continu des UE1 à UE4 ne sont pas précisés, ni les règles de délivrance des crédits européens et du diplôme. Pour les UE5 et UE6 (projet tuteuré et activité en entreprise), le dossier ne contient aucune précision sur les outils permettant de garantir une homogénéité des méthodes d'évaluation par les entreprises ou pour individualiser la note de projet en fonction de la contribution effective de l'étudiant au travail collectif. La constitution, le rôle et les modalités du jury d'examen ne figurent pas non plus au dossier.
Suivi de l'acquisition des compétences	Chaque alternant est suivi par un tuteur enseignant et bien sûr un maître d'apprentissage qui se rencontrent quatre fois dans l'année (dont une fois lors de la soutenance du mémoire) pour suivre l'acquisition des compétences en lien avec la formation. Ce suivi est tracé dans le livret électronique d'apprentissage qui, en fin d'année, indique une liste de compétences acquises mobilisables sur le marché du travail.

Suivi des diplômés	Une enquête annuelle est réalisée par l’observatoire de la vie étudiante de Lyon 1, complétée en décembre 2013 par une enquête commune aux quatre options de la LP <i>Management des organisations</i> , dont la LP <i>E-business</i> , sur le devenir des diplômés des trois dernières promotions. Une mise à jour annuelle de la base de données des anciens étudiants est opérée. Les outils existent donc, il reste à en améliorer l’efficacité, notamment au niveau des taux de réponse dont la faiblesse limite la portée des résultats.
Conseil de perfectionnement et procédures d’autoévaluation	Il est à regretter à la fois la faible fréquence du conseil dit de perfectionnement (tous les deux ans) et l’absence de représentation des étudiants, premières parties prenantes de la formation. Néanmoins, force est de constater que des questionnaires d’évaluation de cours sont diffusés en fin d’année permettant de faire remonter leur point de vue.

Synthèse de l’évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation qui permet d’acquérir une double compétence, technique et management de projets, et de répondre ainsi aux besoins des PME en profils polyvalents.
- Une formation en alternance avec d’excellents taux de réussite et un très bon niveau d’insertion professionnelle.
- Le soutien des professionnels, impliqués dans les enseignements et le pilotage de la formation.

Points faibles :

- Des effectifs en progression, mais encore moyens (<20) eu égard à l’ancienneté de la formation (15 ans) et aux besoins économiques invoqués, une diversité des profils (technique/tertiaire) qui semble s’étioiler et une ouverture inexistante à des publics plus larges (formation continue et VAE).
- Part des enseignants-chercheurs dans les enseignements inférieure à 25 % et des synergies avec des axes de recherche éventuels peu développées (ou pas mises en avant).
- Un système de gouvernance (via les conseils de gouvernance) qui intègre marginalement les étudiants.

Conclusions :

Cette LP répond à de véritables besoins en termes de formation de la part des étudiants, mais également du monde professionnel, avec une maquette de formation en adéquation avec son positionnement.

Les démarches amorcées pour développer la notoriété et l’attractivité du diplôme permettront sans nul doute de développer le nombre de candidats.

Il conviendrait cependant de mieux définir et coordonner les modalités d’évaluation des étudiants, de repenser les structures de pilotage en y intégrant les étudiants, de formaliser des partenariats avec les milieux économiques, de renforcer la part des enseignements pris en charge par les enseignants-chercheurs, de mettre en place les synergies recherche sur le e-business qu’une telle LP peut offrir, et enfin, d’améliorer les taux de retour des enquêtes d’insertion pour en fiabiliser les résultats.

Observations de l'établissement

Université Claude Bernard Lyon 1

Division des Études et de la Vie Universitaire
Bâtiment le Quai 43

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Affaire suivie par Philippe LALLE

Tél secrétariat : 04 72 43 19 73

Fax : 04 72 44 80 05

Mél : vpcevu@univ-lyon1.fr

**Licence professionnelle :
E-Business dans les PME
S3LP 160010316**

**Le Vice-président du Conseil des
Etudes et de la Vie Universitaire**

à

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des formations

Le responsable de la licence et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES. Nous avons bien noté le besoin d'accroître la part des enseignants-chercheurs, ainsi que les différentes mesures à engager.

Nous nous emploierons à corriger les points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU

Philippe LALLE

